

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux Question écrite n° 76539

Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans les salles d'audience des tribunaux français. Il n'existe actuellement pas d'obligation d'affichage de ce texte fondateur de notre pacte républicain dans les salles d'audience des tribunaux français. Alors qu'il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer les valeurs républicaines de notre pays à l'ensemble de nos administrés, il lui demande donc s'il est dans ses intentions de remédier à cette carence.

Données clés

Auteur : M. Stéphane Demilly

Circonscription: Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 76539

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>24 mars 2015</u>, page 2120 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)